



# **ANIM'AWARDS 2025, boostez vos animations !**

## **Comment participer ?**

### **1) Voici les consignes de l'appel à projet.**

Le principe est de présenter une capsule vidéo d'un projet d'animation mis en pratique entre le début de l'année et la fin du troisième trimestre 2025.

La récompense financière devra servir à consolider ledit projet.

Modalités :

- Ce concours est réservé aux institutions dont la direction fait partie des membres effectifs de l'ADMR et est en ordre de cotisation pour l'année 2025.
- Présentation succincte de l'activité est attendue pour le 31 mai 2025 sur [info@admr-asbl.be](mailto:info@admr-asbl.be) . L'avant-projet devra être décrit sur une page A4 maximum.
- Les représentants des activités nominées seront avertis personnellement au plus tard le 15 juin 2025.
- Le dépôt de la capsule vidéo de maximum 5 minutes devra être effectué pour le 31 août 2025.
- Les 5 capsules sélectionnées par le jury seront présentées lors de la journée de formation du 09 octobre 2025.
- Remise des prix le 09 octobre 2025 en clôture de la journée d'étude (forum des soignants) de l'ADMR au Charleroi Espace Meeting Européen.
- Trois bourses seront attribuées :
  - 2 500 € pour le premier prix.
  - 1 500 € pour le deuxième prix.
  - 1 000 € pour le troisième prix.
- Des cadeaux « surprise » seront offerts aux participants.

### **2) Les critères d'évaluation :**

Critères d'évaluation	Points
Originalité du projet	/20
Autodétermination	/30
Faisabilité	/20
Impact sur les résidants	/10
Adaptabilité à tout public	/10
Efficacité	/10

Le jury sera composé de quatre acteurs du secteur et deux habitants de maisons de repos n'ayant aucun lien avec les projets pré-sélectionnés.